

**Infirmière : on passe
à 4 ans**

Dès la rentrée prochaine, la formation d'infirmière passera de trois à quatre ans. Le bachelier sage-femme, quant à lui, était déjà organisé en quatre années d'études. Des mesures transitoires sont prévues pour permettre aux étudiants qui ont entamé leur cursus avant l'entrée en vigueur de la directive de le poursuivre dans l'ancien régime.